



## Grille tarifaire – interventions 2024

Auteur – illustratrice

Farah Douibi

Adresse : 36 cours Fleury – 21000 DIJON

Mail : [contact@farahdouibi.fr](mailto:contact@farahdouibi.fr)

Site : <https://www.farahdouibi.fr>

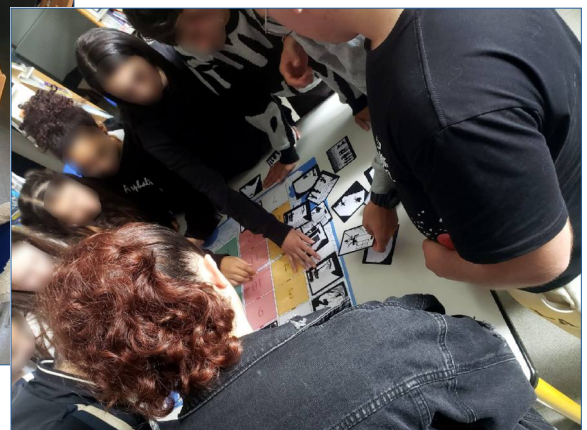
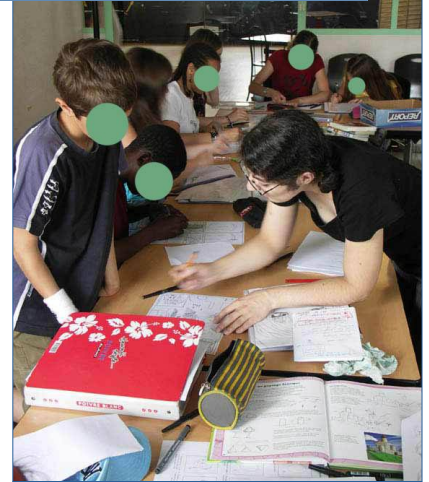
Téléphones : 09.50.70.52.34 – 07.66.72.32.31

Ces tarifs sont les tarifs de base de la profession, actés par le CNL (Centre National du Livre) <https://centrenationaldulivre.fr/sites/default/files/2023-10/Grille%20tarifaire%20%20CNL%202024.pdf> et de la et par la **Charte des Auteurs et illustrateurs jeunesse** dont je suis adhérente : <https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/>  
Ces tarifs comprennent le temps de l'intervention, sa préparation mais aussi le droit d'auteur.

Rencontres,  
Présentation publique d'œuvres,  
Présentation publique du processus de création,  
Lecture publique d'œuvres,  
Ateliers de pratiques artistiques et d'écriture,  
Animations, jeux, débats sur les œuvres,  
Transmission du savoir de l'artiste-auteur  
etc.



- intervention courte (30 à 60 minutes) : 150 €
- demi-journée (3h00 environ) : 301,38 €
- journée (2 fois 3h00 environ) : 499,57 €



## Lecture performée

Une lecture performée est une intervention d'auteur mettant en espace et en voix une œuvre. Cela peut passer par le théâtre, la musique, une mise en scène particulière, une lecture dessinée, une lecture dansée, etc.

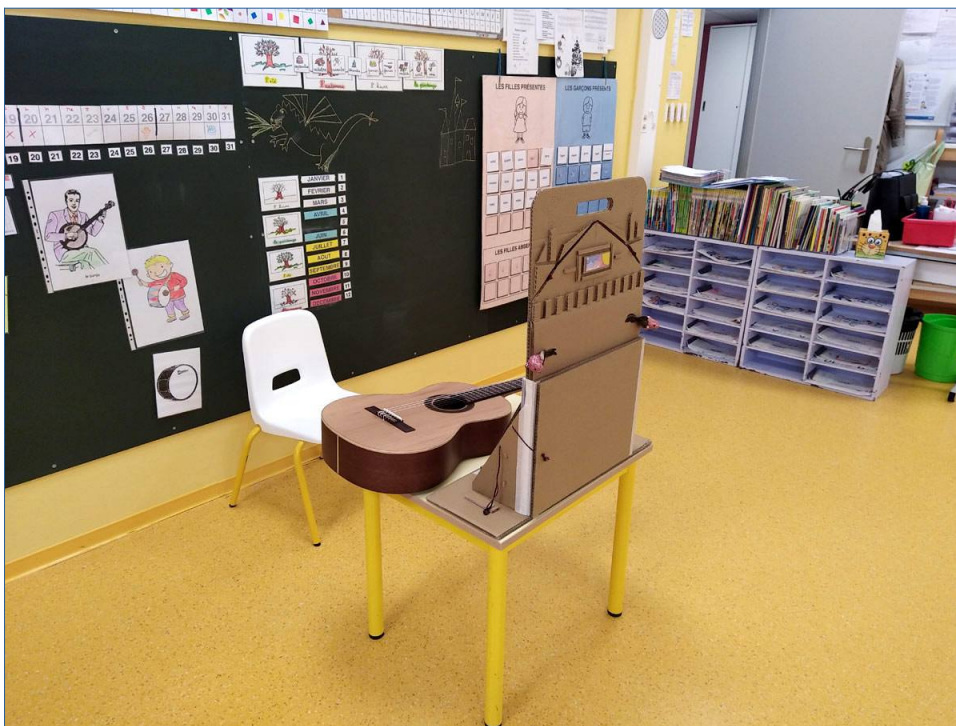
Pour ma part, j'effectue une lecture chantée de mon premier conte dans une version modifiée du texte dès 6 ans (hexasyllabes) en m'accompagnant à la guitare.

En parallèle, je fais défiler les pages du kamishibai du conte dans un butai (petit théâtre japonais) confectionné spécifiquement pour la lecture performée.

Des bruitages et accessoires sont utilisés pour immerger les auditeurs dans l'histoire.

En fonction des âges, je fais participer les auditeurs.

→ lecture performée (quelle que soit la durée) : 477,50 €



La lecture performée est précédée de quelques minutes de relaxation musicale à la guitare... et suivie de nouveau de quelques minutes de relaxation musicale à sa suite.

Si les participants le souhaitent, une discussion sur le conte est initiée. Je réponds aux questions.

Cette lecture performance peut-être suivie de débats, questions, etc. avec les participants de la lecture jusqu'à totaliser 2 h (en fonction de l'âge des participants) sans surplus tarifaire.

Les dossiers complets détaillés des interventions que je propose sont disponibles en ligne à cette adresse :  
[https://www.farahdouibi.fr/index.php?page=8&id\\_titres=13#interventions](https://www.farahdouibi.fr/index.php?page=8&id_titres=13#interventions)

Si ces tarifs sont trop élevés pour votre structure, n'hésitez pas à me le dire pour que nous voyions ensemble ce qu'il est possible de faire.

### **Quelques pistes :**

Mes interventions sont référencées **Pass Culture Pro**. Les établissements scolaires de la 6<sup>e</sup> au BAC peuvent avoir recours aux Masterclass. Ces rencontres sont répertoriées sur ADAGE / Pass Culture Pro et bénéficient d'un financement supplémentaire en passant par ce circuit : 25 € par élève et par an.  
Par exemple, une classe de 20 élèves peut réserver jusqu'à 500 € d'intervention dans l'année scolaire.

**Traditionnellement**, les classes scolaires bénéficient de 39 € par élève et par an que l'enseignant peut solliciter.

**La Trousse à projets** est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques (en compléments des enseignements scolaires : interventions d'artistes, projets scientifiques, échanges internationaux...) bénéficiant aux élèves scolarisés, de la maternelle au lycée. Elle est à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), de Réseau Canopé, du Crédit coopératif, du Fonds pour une École Solidaire et Innovante (FESI).

Le site : <https://trousseaprojets.fr/>

**Les communes** ont des budgets pour ces interventions en écoles maternelles, qui peuvent être sollicités à la mairie.

**Les collectivités territoriales locales**, les DRAC, Ministère de la Culture, de l'éducation, l'EAC, Conseils Régionaux, Départementaux et Généraux ont des fonds pour ce type d'activité.

Je peux également moduler ces interventions et tarifs au cas par cas.

Les frais de transport, d'hébergement et de repas, si nécessaires, sont normalement à la charge de l'organisateur.